

7^e critère de l'ACA

Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité des situations problématiques abordées

Collection d'outils du projet L'ACA chez les OCASSS

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles



Les OCASSS constituent un terrain de mobilisation qui valorise le pouvoir d'agir individuel et collectif. Ils agissent à plusieurs niveaux en considérant la globalité des situations vécues par les personnes et les communautés.

Préambule

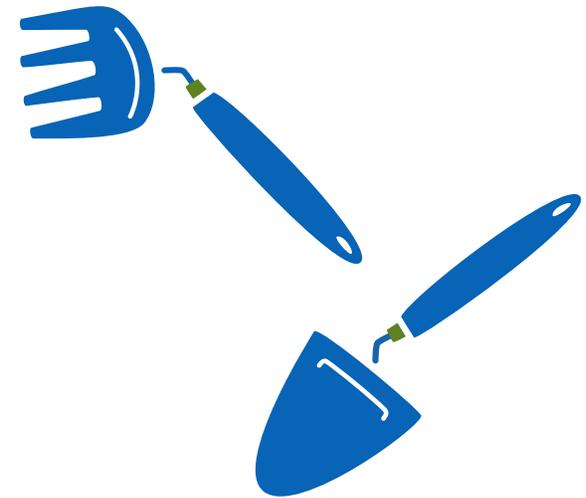
Cette fiche fait partie de la série *Mieux comprendre l'ACA en santé et services sociaux*. Elle a été conçue par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB ou Table) pour outiller les organismes du domaine de la santé et des services sociaux (OCASSS) qui souhaitent s'approprier davantage les grands principes de l'action communautaire autonome (ACA).

Elle propose différentes pistes d'action et de réflexion pour reconnaître l'importance et la spécificité des pratiques d'ACA, mais aussi pour les consolider et les mettre en valeur. Les OCASSS sont invités à poser un regard éclairé sur les critères de l'ACA et les principes qu'ils sous-tendent.

Pour bien comprendre ces critères, il est important de retenir qu'ils sont intimement liés et que les frontières qui les séparent sont souples, de sorte que certaines manifestations peuvent s'appliquer à plus d'un critère.

La présentation qui en est faite dans ces fiches reflète la vision de la Table. Les idées qu'elles expriment ne sont pas prescriptives ; elles constituent, en quelque sorte, des idéaux de pratique. C'est pour cette raison que ces huit critères sont abordés dans une perspective d'ACA, même si les quatre premiers ne s'appliquent pas seulement aux organismes communautaires autonomes, mais aussi à l'ensemble des organismes communautaires.

Bien que la lecture complète de la série soit recommandée, les différentes fiches peuvent être consultées indépendamment les unes des autres. Il est toutefois suggéré de commencer par le document introductif *L'ACA en santé et services sociaux*, qui permet de mieux comprendre les fondements et les spécificités de l'action des OCASSS.



La série s'accompagne d'un cahier de travail conçu pour prendre des notes durant votre lecture ou pour être personnalisé selon vos besoins. Pour l'obtenir ou consulter les autres fiches et outils réalisés dans le cadre du projet *L'ACA chez les OCASSS* :

<https://trpocb.org/acachezlesocasss/outils-et-publications/>

Éléments de définition

Le 7^e critère fait référence à trois notions distinctes, mais étroitement liées. Elles apportent chacune des précisions importantes sur les façons de faire préconisées par les OCASSS pour réaliser leur mission.

La vision globale

Les OCASSS ont une façon particulière d'aborder la santé et le bien-être des personnes, des groupes et des communautés, voire de la population en général. Ils considèrent que leur état est influencé par plusieurs facteurs sociaux, économiques, culturels et autres. Cette manière de comprendre le contexte amène les OCASSS à avoir une vision globale des réalités des personnes, des groupes et communautés autant que des enjeux de société qui y sont reliés. Leurs pratiques et leurs approches sont donc **axées sur la globalité des situations problématiques abordées**.

Les pratiques citoyennes

Les pratiques des OCASSS sont qualifiées de **citoyennes**, car elles comportent une dimension collective et démocratique fondamentale. Elles mobilisent les membres des communautés dans des actions collectives visant à améliorer leur situation. La participation sociale est au cœur de ces initiatives qui renforcent le pouvoir d'agir des personnes, des groupes et des communautés sur leurs conditions de vie et la société.

Les approches larges

Les approches des OCASSS sont dites **larges**, car elles cherchent à agir sur plusieurs aspects d'une situation problématique. Elles peuvent combiner tant des actions de prévention que des actions en réaction aux problèmes qui affectent les conditions de vie des personnes, des groupes et des communautés.

Dans les deux cas, les pratiques et les approches des OCASSS s'inscrivent dans une perspective globale d'action visant non seulement à soutenir la communauté, mais également à transformer la société en agissant sur les causes à l'origine des inégalités sociales.



Éléments de définition

La vision globale correspond à l'analyse des multiples dimensions d'une situation problématique. Les pratiques citoyennes et les approches larges des OCASSS découlent de cette vision globale des enjeux.



Attention



Ce critère de l'ACA est intimement lié au 6^e critère portant sur la transformation sociale, ce qui peut complexifier leur différenciation. La Table a donc choisi de les présenter de manière à distinguer les finalités recherchées — la transformation sociale — des moyens pour y parvenir — la vision globale, les pratiques citoyennes et les approches larges, afin de simplifier leur compréhension.

Principes généraux

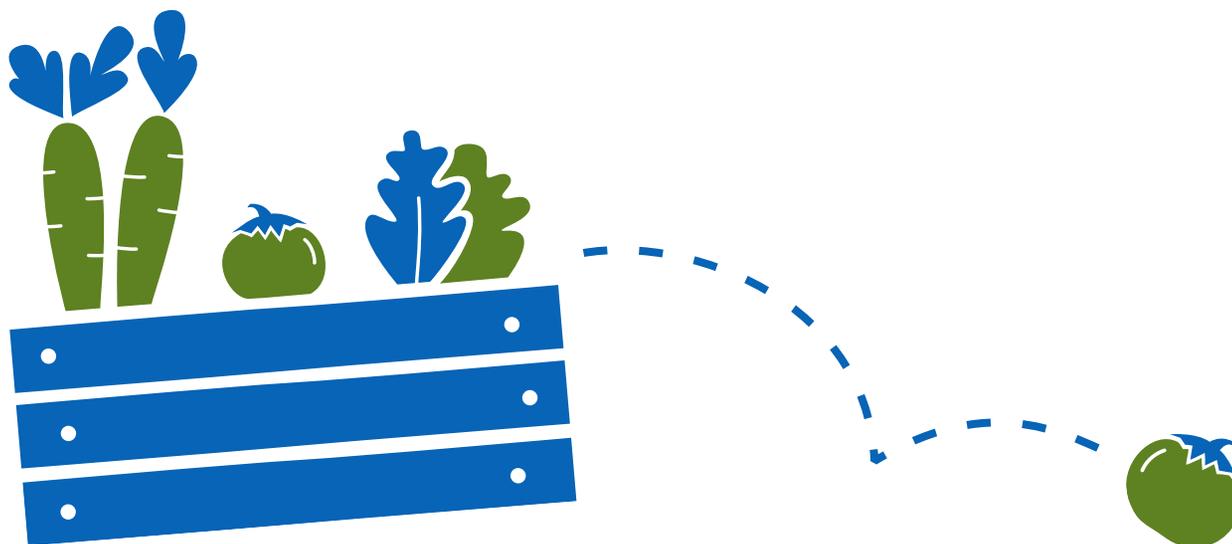
La vision globale

Une vision globale des problématiques :

Les OCASSS abordent les problèmes dans leur globalité en tenant compte de l'ensemble des facteurs qui influencent les conditions de vie. Ainsi, les situations individuelles sont aussi interprétées sous l'angle des problèmes sociaux. De plus, ils reconnaissent que ces facteurs sont complexes et interreliés, nécessitant des approches larges.

Une vision globale de la personne, des groupes et des communautés :

Les OCASSS adoptent une vision de la personne qui cherche à tenir compte de toutes ses dimensions, qu'elles soient individuelles (caractéristiques biologiques, etc.) ou en lien avec son environnement (réseau social, milieu de vie, emploi, etc.). Chaque personne est considérée dans sa globalité, avec ses forces et ses faiblesses, ses besoins et ses aspirations, et non seulement en fonction d'une problématique spécifique. Il en va de même pour les groupes et les communautés qui sont aussi accueillis dans leur entièreté.



Principes généraux (suite)

Les pratiques citoyennes

La reconnaissance de l'expertise des membres de la communauté :

Les OCASSS reconnaissent que les personnes concernées par une situation problématique sont les mieux placées pour identifier les changements à apporter et les moyens d'y parvenir. Toutefois, cela ne veut pas dire qu'elles doivent être les seules à agir.

La volonté de mobiliser les membres de la communauté :

Les OCASSS favorisent par divers moyens la participation des membres de leur communauté à l'identification des situations problématiques, à la recherche de solutions et à la mise en œuvre d'actions concrètes. Ils sont des espaces de mobilisation et de démocratie. Cette dimension citoyenne est fondamentale pour tendre vers un véritable changement social porté par et pour la communauté.

La collectivisation des enjeux individuels :

Les OCASSS sont aussi des espaces où les membres d'une communauté peuvent prendre conscience qu'ils ne sont pas seuls à vivre une situation problématique. Cela permet de transformer leurs préoccupations individuelles en actions collectives.

Le développement du pouvoir d'agir :

Par la dimension citoyenne de leurs pratiques, les OCASSS amènent les membres de leur communauté à reprendre du contrôle sur leur situation. Ces derniers sont considérés comme des acteurs à part entière capables d'agir non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour améliorer la société.

Une partie intégrante du processus de transformation sociale :

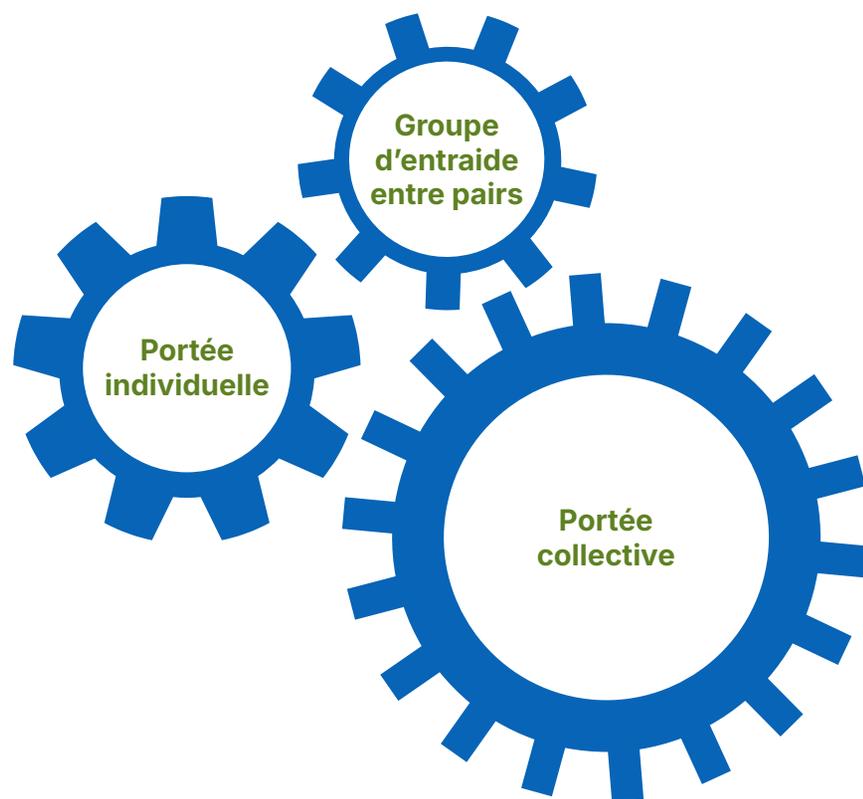
En plus de constituer un moyen pour atteindre des objectifs de transformation sociale, les pratiques citoyennes ont en elles-mêmes des effets transformateurs, car elles permettent aux membres des communautés de s'impliquer dans la société et de poser des gestes concrets pour l'améliorer.

L'autonomie :

Les OCASSS déterminent leurs propres manières d'agir, d'intervenir et de décider, en cohérence avec leur mission et leurs valeurs. Cela fait partie de leur autonomie.

Principes généraux (suite)

Un exemple de pratique citoyenne dans un OCASSS en santé mentale



Groupe d'entraide entre pairs :

Espace où des personnes vivant une réalité similaire se rencontrent pour partager leurs expériences et se soutenir mutuellement, dans un cadre favorisant les échanges, l'entraide et la solidarité.

Portée individuelle :

- ▶ Prise de conscience que d'autres personnes vivent des réalités similaires.
- ▶ Reconnaissance des expériences vécues.
- ▶ Développement d'un sentiment d'appartenance.
- ▶ Création de liens de solidarité.
- ▶ Réduction de l'isolement.

Portée collective :

- ▶ Réduction des préjugés.
- ▶ Participation sociale accrue.
- ▶ Amélioration des conditions de vie.

Les groupes d'entraide entre pairs sont un exemple de pratique citoyenne par, pour et avec les personnes concernées. Ils rassemblent des personnes vivant des réalités similaires autour de l'enjeu de la santé mentale. Ils ont une portée individuelle, car ils renforcent le pouvoir d'agir des personnes qui y participent, en leur donnant des moyens d'agir pour améliorer leur propre bien-être. Les groupes d'entraide ont également une portée collective, car, en soutenant les individus dans leur rôle d'acteurs sociaux capables d'agir pour améliorer leurs conditions de vie, ils contribuent à la construction d'une société plus juste et inclusive.

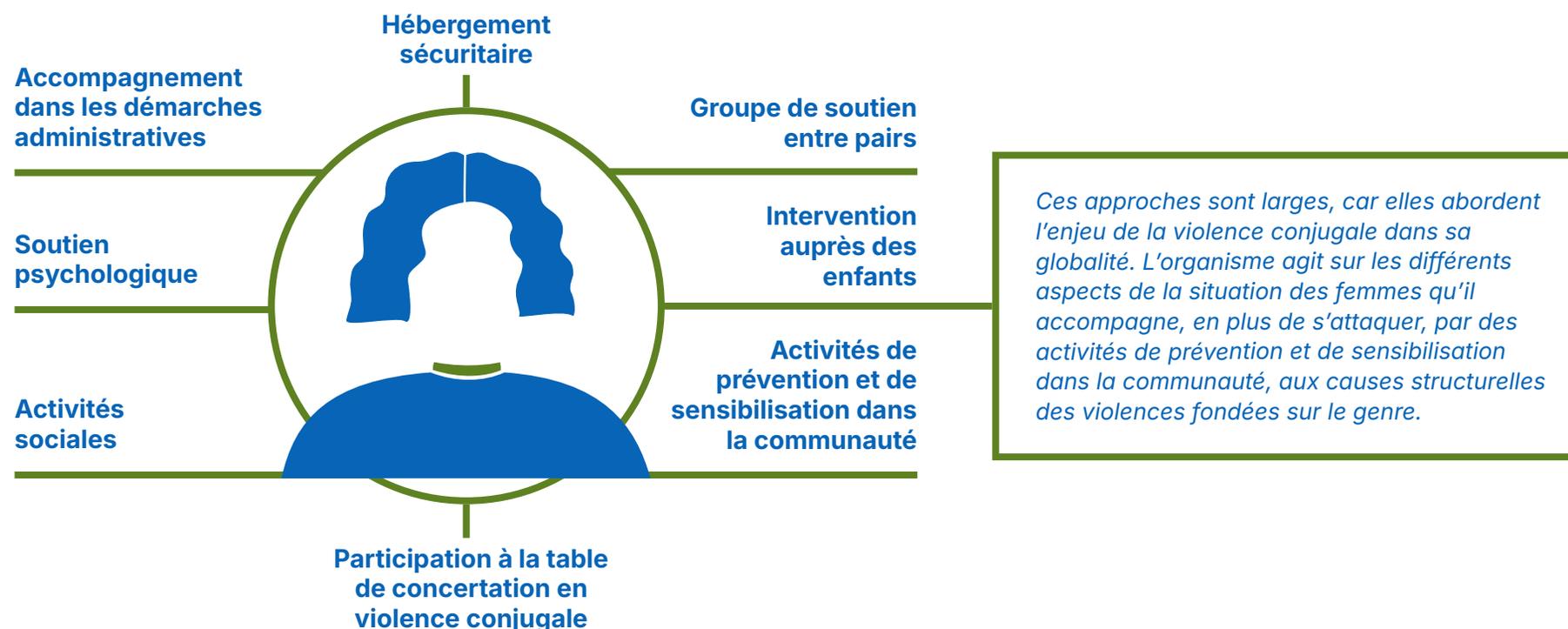
Principes généraux (suite)

Les approches larges

La volonté d'agir sur l'ensemble des causes d'une situation problématique :

Plutôt que de traiter chaque problème séparément, les OCASSS cherchent à intervenir sur plusieurs des facteurs qui sont à l'origine des situations problématiques. Cette approche se distingue des méthodes d'intervention qui classent les personnes en catégories distinctes selon des problèmes spécifiques et qui ne traitent qu'un aspect de leur situation, sans tenir compte des injustices sociales qui sont à l'origine des problèmes.

Un exemple des approches larges d'un OCASSS auprès d'une femme qui vit de la violence conjugale



Exemples concrets

Les actions des OCASSS sont fondées sur une vision globale de la santé et du bien-être des personnes, des groupes et des communautés. Elles ne sont pas uniquement centrées sur des problèmes individuels, mais agissent sur différents fronts pour trouver des solutions collectives aux enjeux rencontrés.

Après le énième meurtre d'une femme par son conjoint, des personnes qui fréquentent le centre de femmes s'impliquent dans l'organisation d'une marche pour dénoncer les féminicides.

Le centre de jour met à disposition du matériel de prévention, des douches et un espace de socialisation, et offre des services d'écoute, d'accompagnement et de soutien dans les démarches pour répondre aux besoins globaux des personnes qui font usage de drogues.

Lors d'un atelier, une femme qui a vécu de la violence obstétricale partage son expérience avec des femmes enceintes afin de prévenir ce type de violence.

Pour éviter que des situations difficiles dégénèrent en conflits ou en comportements violents, un organisme a mis en place des ateliers sur la gestion des émotions.

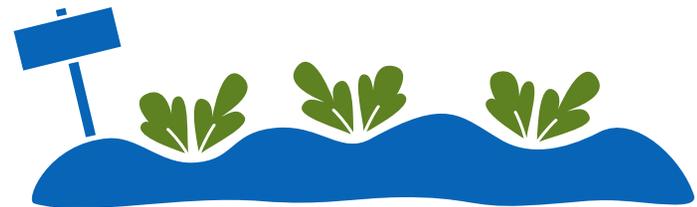
Un regroupement consulte ses organismes membres pour élaborer sa position et ses recommandations par rapport à un nouveau projet de loi.

Un organisme participe aux actions de mobilisation organisées par l'un de ses partenaires pour revendiquer une hausse du salaire minimum, car ses membres subissent les inégalités sociales qui découlent de bas salaires.

Un organisme anime une activité d'éducation populaire pour sensibiliser ses membres à leur droit d'avoir accès à des services publics de qualité.

Lorsqu'elle donne du matériel de protection à une travailleuse du sexe, l'intervenante prend le temps d'aborder son bien-être physique et psychologique.

Grâce à son projet de pairs navigateurs, un organisme de lutte contre le VIH mobilise les connaissances et l'expérience de personnes vivant avec le VIH pour accompagner d'autres personnes ayant récemment reçu un diagnostic.



Principes versus réalités du terrain

Les OCASSS mobilisent les membres de leur communauté autour d'enjeux collectifs, tout en adoptant une vision globale des situations vécues. Mais les principes inhérents à ce critère de l'action communautaire autonome se heurtent parfois aux réalités du terrain.

Réalité terrain : Les OCASSS font face à des besoins sociaux criants qui mobilisent une grande partie de leurs ressources dans des activités d'aide directe. Cette pression quotidienne peut compliquer la mise en œuvre d'actions collectives structurantes.

Piste d'action : Les organismes sont souvent confrontés à une surcharge de travail liée à l'ampleur des besoins sociaux, ce qui rend difficile de dégager du temps pour planifier des démarches de mobilisation collective, même si elles sont essentielles. Pour y parvenir, commencez par des actions simples et réalistes. Par exemple, vous pourriez profiter d'une réunion d'équipe ou d'une activité déjà planifiée pour discuter d'un enjeu commun et envisager des solutions collectives. Ce type d'initiative peut aider à amorcer une réflexion mobilisatrice tout en s'inscrivant dans votre quotidien chargé.

Réalité terrain : Au sein des regroupements, les organismes membres sont sollicités de toutes parts, ce qui peut entraîner une fatigue de mobilisation, surtout lorsque les efforts ne semblent pas porter fruit ou améliorer la situation.

Piste d'action : Si les organismes reconnaissent l'importance des démarches collectives, ils peuvent ressentir un certain essoufflement face à la pression constante qu'elles impliquent. Afin de préserver leur engagement, vous pourriez par exemple alléger leur charge en simplifiant les processus de consultation ou en priorisant les dossiers les plus porteurs. Valorisez également tous les efforts, même modestes, et partagez les réussites, aussi petites soient-elles, pour maintenir leur motivation. Enfin, offrez des espaces d'échange entre les membres afin d'entretenir le sentiment d'appartenance.

Réalité terrain : Il n'est pas toujours possible de mettre en œuvre des approches larges et des pratiques citoyennes, car certaines personnes fréquentent l'organisme seulement pour obtenir un service spécifique ou répondre à un besoin précis.

Piste d'action : Il est parfaitement légitime que certaines personnes viennent uniquement chercher une aide ponctuelle. Bien que les pratiques citoyennes et les approches larges soient au cœur de votre action, il est essentiel de respecter l'autonomie, les besoins et les choix de chaque personne. Assurez-vous que la personne se sente accueillie sans crainte de jugement et ouvrez des discussions pour créer un lien de confiance avec elle. Offrez-lui des options pour aller plus loin si elle le souhaite tout en la laissant libre de les explorer à son rythme. Vous démontrez ainsi votre volonté de considérer cette personne dans sa globalité, même si vous n'agissez que sur un seul aspect de sa vie.

Pistes de réflexion

Cette section propose des pistes pour alimenter vos réflexions sur vos pratiques d'ACA. N'hésitez pas à vous en inspirer pour alimenter une discussion, produire un document de formation ou encore réaliser une activité introspective au sein de votre organisme.

1 Prendre un pas de recul par rapport à vos pratiques

Voici quelques questions à vous poser :

- ▶ Comment vos approches tiennent-elles compte des multiples dimensions des personnes, des groupes et des communautés ? Comment tiennent-elles compte des problèmes vécus ?
- ▶ Comment vos interventions renforcent-elles le pouvoir d'agir des personnes, des groupes ou des communautés ? Reconnaisent-elles leur rythme, leur autonomie et leur savoir expérientiel ?
- ▶ Quels moyens utilisez-vous pour impliquer la communauté dans vos actions ou dans votre vie associative ?
- ▶ Comment suscitez-vous la prise de conscience collective d'un problème ou d'un besoin par les personnes concernées ?
- ▶ Comment transformez-vous les préoccupations individuelles des membres de votre communauté en aspirations collectives ?
- ▶ Comment encouragez-vous les membres de votre communauté à se voir comme des acteurs clés dans la réponse à leurs besoins ?
- ▶ Autour de quels enjeux collectifs les membres de votre communauté se mobilisent-ils ?
- ▶ Comment votre vision globale, vos pratiques citoyennes et vos approches larges sont-elles mises en valeur, tant à l'interne (auprès des personnes qui participent à la vie de votre organisme) qu'à l'externe (auprès des bailleurs de fonds, partenaires, responsables politiques, etc.) ? Comment les faites-vous connaître et reconnaître ?

2 Reconnaître vos forces et vos faiblesses

À la lumière de ce que vous avez observé à la première étape :

- ▶ Quels sont les aspects relatifs à votre vision globale, à vos pratiques citoyennes et à vos approches larges qui vous procurent le plus de fierté ou de satisfaction ?
- ▶ Quels sont les aspects qui pourraient être améliorés ?

3 Identifier des manières de vous améliorer

Si vous souhaitez améliorer certains aspects relatifs à votre vision globale, à vos pratiques citoyennes et à vos approches larges, voici quelques questions à vous poser :

- ▶ Quels sont les obstacles à l'amélioration de cet aspect, comment les surmonter ?
- ▶ Que seriez-vous en mesure de faire à court, moyen et long terme pour améliorer cet aspect ?
- ▶ Qui pourrait vous aider à travailler cet aspect ?

Références et ressources complémentaires

Un résumé de la démarche ainsi que les références utilisées se trouvent en annexe. Une liste de ressources pour aller plus loin est également disponible.

Pour les consulter : <https://trpocb.org/acachezlesocasss/outils-et-publications/>

Ce document a été produit par la **Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles**. Il est le fruit de réflexions, de discussions et d'échanges entre les membres du comité de réalisation des outils, les membres de l'équipe de travail et les regroupements membres de la Table.

Merci à toutes les personnes ayant participé au projet.

Mai 2025

Pour citer cette fiche :

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles. (2025). *7^e critère de l'ACA : Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité des situations problématiques abordées*. Mieux comprendre l'ACA en santé et services sociaux. Fiches pratiques et théoriques. <https://trpocb.org/acachezlesocasss/outils-et-publications/>



Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

1, rue Sherbrooke Est, Montréal (Qc) H2X 3V8

<https://trpocb.org/acachezlesocasss/>